



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3213 — Mercredi 29 Octobre 2008

— 13^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN – ASSAD – 2

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD « SODIS SICAR» 3-4

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE PALM BEACH HOTELS TUNISIA – PBHT – 5

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

UNION INTERNATIONALE DES BANQUES – UIB – 6

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES – STAR – 6

COURBE DES TAUX

7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

8

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN
- ASSAD -**

Siège social : Z.I. Ben Arous BP n°7- 2013 Tunisie -

Suite à la crise financière et économique qui a débuté aux Etats Unis et qui se propage actuellement en Europe et dans le reste du monde, nous tenons à rassurer nos actionnaires sur les possibles répercussions sur l'activité de notre groupe. Il est vrai que cette crise commence à se sentir dans le secteur automobile en Europe et se traduira probablement par un ralentissement des ventes de véhicules neufs et par conséquent sur les fournisseurs de la première monte.

Nous tenons à préciser que notre groupe vend actuellement les batteries exclusivement pour le marché de rechange et pas pour la première monte, c'est à dire le marché de remplacement de batteries usagées, lequel marché n'est pas lié directement à la vente de véhicules neufs. Aussi il est à noter que le remplacement de la batterie en fin de vie est obligatoire afin de pouvoir continuer l'utilisation du véhicule.

Confiant en la compétitivité de nos produits sur un marché aussi exigeant que le marché européen et vue notre part de marché actuelle relativement modeste par rapport à la demande mondiale, nous estimons que le potentiel de croissance de nos ventes reste largement confortable même si le marché mondial de l'automobile aura à stagner ou à régresser.

Nous rappelons que notre groupe a réalisé ces dernières années des performances tant au niveau de la croissance du chiffre d'affaires (21,6 millions de dinars en 2003 à 50,7 en 2007) qu'au niveau de la rentabilité (1,5 millions de dinars de résultat net en 2003 à 6 millions en 2007) et ce malgré une conjoncture internationale très difficile pour le secteur de fabrication des batteries.

En effet les cours du plomb LME, principal intrant dans la fabrication de la batterie, ont connu ces dernières années des hausses vertigineuses ce qui a engendré la faillite de plusieurs fabricants de batteries dans le monde. Ceci illustre bien la capacité de notre Groupe à résister voir même profiter des périodes de crises.

Nos objectifs à fin septembre sont largement atteints aussi bien par nos sociétés tunisiennes que par notre filiale algérienne qui a enregistré +43% de chiffre d'affaires par rapport à la même période 2007. A ce jour nous n'avons enregistré aucune annulation de commande, mais au contraire nous n'arrivons pas à satisfaire toute la demande à l'export. Pour l'année 2008 nous sommes confiant de réaliser nos objectifs voir les dépasser.

En plus, avec l'acquisition d'une nouvelle technologie de fabrication de plaques réalisée en 2008 et la commande d'une nouvelle ligne d'assemblage de batteries (qui entrera en exploitation au 2ème semestre 2009) le groupe augmentera sa capacité de production pour les années à venir et améliorera davantage sa compétitivité. Ainsi la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité et le développement de nouvelles gammes qui en découlent nous permettrons d'augmenter nos ventes et poursuivre notre croissance conformément à notre stratégie.

En conclusion nous tenons à rassurer nos actionnaires que cette crise n'aura pas d'impact significatif sur l'activité de notre groupe.

* *Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS (Suite)

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISAS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU SUD «SODIS SICAR»

Complexe Administratif rue Mansour Elhouch - 4119 Mednine

Conformément à la décision de Monsieur le Président de la République relative au doublement du Capital des Sociétés d'Investissement du Nord-Ouest, du Centre-Ouest et du Sud, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société de Développement et d'Investissement du Sud « SODIS SICAR » tenue le 30 mai 2008 a décidé d'augmenter le capital de la société pour le porter de **13 016 710 DT** à **26 033 420 DT** par l'émission de 1.301.671 actions nouvelles de nominal 10 dinars à libérer du quart lors de la souscription et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cette augmentation.

En vertu de cette autorisation, le Conseil d'Administration a fixé, lors de sa réunion en date du 30 juin 2008, les modalités de l'augmentation de capital envisagée.

Caractéristiques de l'émission :

- **Montant de l'émission :** Le capital social sera augmenté de **13.016.710 DT** par souscription en numéraire.
- **Nombre d'actions à émettre :** 1.301.671 actions.
- **Valeur nominale des actions :** 10 dinars.
- **Forme des actions à émettre :** nominative.
- **Catégorie :** ordinaire.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à leur valeur nominale, sans prime d'émission, soit **10 dinars** l'action à libérer de la moitié lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 1.301.671 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

A titre irréductible

A raison d'une **(01) action nouvelle** pour une **(01) action ancienne**.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et /ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Toutefois, cette date ne doit pas excéder les trois mois qui suivent la date d'ouverture des souscriptions, soit au plus tard le **10/ 02 /2009**.

AUGMENTATION DE CAPITAL - SODIS SICAR - (Suite)

Période de souscription :

La souscription aux 1.301.671 actions nouvelles à émettre en numéraire sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une (01) action nouvelle souscrite pour une (01) action ancienne et ce du **10/11/2008** au **10/02/ 2009** inclus*.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, au siège de la société à Médenine, sis au complexe administratif rue Mansour Elhouch et à son bureau de Tunis, sis au 10, rue Pierre de Coubertin. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2,5 Dinars représentant le quart de la valeur nominale de l'action**.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans les comptes indisponibles suivants réservés tous à l'augmentation du capital de la SODIS :

* ATTIJARI BANK, agence Médenine	N°04900014404200198492
* BNA, agence Médenine	N°03900036032100402173
* BH, agence Médenine	N° 14206206300700037190

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les **10 jours** à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le **20/02/2009**.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 1.301.671 actions nouvelles souscrites porteront jouissance à partir du **1^{er} Juillet 2008** à hauteur de leur libération soit le **quart**.

Négociation en Bourse :

Négociation en Bourse des actions anciennes :

Les 1.301.671 actions anciennes composant le capital social actuel de la SODIS seront négociées à partir du **10/11/ 2008**, droits de souscription détachés.

Négociation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1.301.671 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées de la moitié seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital et la publication de la notice conséquente au Journal Officiel de la République Tunisienne, aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et aux quotidiens de la place. Elles seront dès lors négociées sur le marché hors-cote séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, toutes les actions seront entièrement assimilées.

Négociation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **10/11/2008** au **10/02/2009** inclus*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles souscrites ne seront pas prises en charge par le STICODEVAM.

Les droits de souscriptions ne seront pas pris en charge par le STICODEVAM.

A cet effet, la STICODEVAM n'assurera pas les règlements /livraisons sur lesdits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **08-0626** en date du **24 octobre 2008**, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société de Développement et d'Investissement du Sud et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

* Les actionnaires et / ou cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du 10/02/2009 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

INDICATEURS D'ACTIVITE

TRIMESTRIELS

AVIS DES SOCIETES (Suite)

PALM BEACH HOTELS TUNISIA

- PBHT -

Siège social : 59, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

La Société Palm Beach Hôtel Tunisia - PBHT - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2008.

(En Dinars)

Désignation	3 ^{ème} trimestre		Cumul à la Fin du 3 ^{ème} Trimestre		31/12/2007	
	2008	2007	2008	2007		
Revenus	Loyer	829 256	746 017	2 367 542	2 238 051	3387 734
	Autres	99 160	169 095	210 582	315 127	384 818
	Total	928 416	915 112	2578 124	2 553 178	3772 552
Charges d'exploitation		178 029	199 824	493 363	588 713	993 422

Excédent Brut d'exploitation	750 386	715 288	2 084 760	1 964 465	2779 130
-------------------------------------	----------------	----------------	------------------	------------------	-----------------

Charges financières	Banque de Tunisie	182 210	179 829	548 347	537 533	726 994
	Amen Bank	155 180	83 861	354 397	253 433	347 464
	BIAT	86 232	28 520	179 690	66 453	99 316
	TQB	31 326	36 600	100 361	113 800	152 932
	Bil. de trésoreries et autres	15 732	108 320	139 161	231 774	406 895
	Total	470 681	437 130	1321 957	1 202 993	1733 601
Amortissements et provisions pour risques et charges		403 056	416 434	1 239 049	1 240 201	2282 025
Provisions/titres de participation		830 860		830 860		
Autres gains ordinaires		2 231		2 231		110 479
Autres pertes ordinaires		618		618		113 898
Impôts/les bénéfices		1 442		1 442		4 452
Résultat Net		- 954 041	- 138 275	- 1306 936	- 478 728	- 1244 366
Effet des modifications comptables		803 079		803 079		- 302 950
Résultat après modifications comptables		- 150 962	- 138 275	- 503 857	- 478 728	- 1547 317

Liquidité et équivalent de liquidité	-17 055	19 162	22 429	112 374	- 58 408
---	---------	--------	--------	---------	----------

Statistiques communiquées par le locataire						
Hôtels	Nombre de lits	Taux d'occupation en %				
Djerba	891	92%	83%	74%	70%	70%
Hammamet	431	97%	97%	66%	78%	74%

AVIS DES SOCIETES (Suite)

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

- UIB -

65, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

L'Union Internationale de Banques -UIB- informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **90 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 août 2008 et ouverte à la souscription le 29 août 2008 conformément à la note d'opération, visée par le CMF en date du 15 août 2008 sous le n° 08- 622, a été réalisée par l'émission successive de :

- 7 000 000 actions nouvelles de nominal 10 dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription;
- 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars chacun, souscrits exclusivement par le Groupe Société Générale.

Le capital social est ainsi porté à **196 000 000 dinars** divisé en 17 600 000 actions de nominal 10 dinars chacune et en 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars chacun. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2008 - AS - 906

ASSEMBLEE GENERALE

**SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES
ET DE REASSURANCES**

- STAR -

Siège social : Square Avenue de Paris - 1025 Tunis -

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **mardi 18 novembre 2008 à 11H**, à l'hôtel Africa Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Ratification de la Cooptation de nouveaux administrateurs ;
- 2- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- 3- Pouvoirs pour formalités.

2008 - AS - 900

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 OCTOBRE 2008

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,242%		
TN0008002271	BTCT 52 semaines 02/12/2008		5,252%	
TN0008002297	BTCT 52 semaines 10/02/2009		5,273%	
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,282%	1 003,865
TN0008002305	BTCT 52 semaines 27/10/2009	5,353%		
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,424%	1 017,612
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		5,721%	1 007,811
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	5,964%		1 005,469
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,044%	1 065,346
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,081%	1 101,169
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,173%	1 041,253
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,436%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"	6,553%		1 012,044
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,816%		1 006,343

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 28/10/2008	LIQUIDATIVE du 29/10/2008	DEPUIS LE 31/12/2007 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	124,702	124,713	3,670	3,03%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2008	102,851	102,862	3,188	3,08%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	101,545	101,555	3,123	3,05%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	25/03/2008	104,186	104,196	3,478	3,32%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	14/04/2008	103,745	103,759	3,865	3,69%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	15/04/2008	104,012	104,021	3,869	3,69%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	26/05/2008	102,467	102,479	3,517	3,41%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	28/04/2008	102,316	102,328	3,469	3,36%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/04/2008	105,480	105,491	3,592	3,39%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	27/05/2008	104,281	104,293	3,706	3,53%
SANADETT SICAV	AFC	05/05/2008	107,224	107,237	3,820	3,53%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	05/05/2008	103,206	103,218	3,686	3,54%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	12/05/2008	102,626	102,638	3,576	3,44%
MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	30/05/2008	105,223	105,235	3,430	3,23%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	02/06/2008	103,711	103,723	3,573	3,42%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2008	105,170	105,180	3,517	3,32%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2008	105,477	105,489	3,507	3,30%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	23/05/2008	103,456	103,466	3,242	3,12%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	18/03/2008	104,588	104,600	3,662	3,48%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	15/04/2008	103,673	103,686	3,679	3,42%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/05/2008	102,220	102,234	4,041	3,88%
FINA O SICAV	FINACORP	-	103,008	103,020	3,020	3,02%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	-	102,900	102,911	2,911	2,91%
AL HIFADH SICAV	TSI	-	100,735	100,744	0,744	0,74%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,133	1,133	0,031	2,81%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,753	10,754	0,355	3,41%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	15/05/2008	10,337	10,338	0,342	3,28%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	-	** 102,282	102,307	2,307	2,31%
FCP SECURAS	STB Manager	-	101,869	101,879	1,879	1,88%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	41,232	41,236	1,374	3,45%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	29,956	29,959	1,026	3,55%
SICAV BNA	BNA Capitaux	14/04/2008	76,415	76,061	2,868	3,88%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	30/05/2008	102,780	102,886	19,838	23,44%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	30/05/2008	1 038,313	1 038,551	184,935	21,26%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	21/05/2008	66,459	65,762	3,008	4,66%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	101,399	100,937	2,420	2,35%
ARABIA SICAV	AFC	05/05/2008	60,538	60,054	5,296	9,44%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	02/05/2008	45,426	45,376	-0,439	-0,93%
SICAV AVENIR	STB Manager	19/05/2008	51,432	51,043	3,988	8,23%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,064	95,017	3,925	4,19%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	95,923	95,862	8,476	9,52%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	02/06/2008	13,343	13,337	1,008	7,94%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	30/05/2008	76,391	76,236	9,001	13,27%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2008	195,791	194,669	29,282	17,32%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	15/04/2008	110,954	110,018	0,458	0,40%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	23/05/2008	1 445,988	1 442,097	246,553	20,26%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 678,366	1 644,159	179,004	12,22%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 146,365	138,622	8,477	6,40%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 137,453	131,990	6,341	4,91%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	19/05/2008	** 123,287	121,299	7,688	6,48%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,684	1,622	0,226	16,19%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,466	1,420	0,125	9,65%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	19/05/2008	** 8 356,502	7 804,332	-938,226	-10,58%
FCP IRADETT 20	AFC	15/05/2008	11,140	11,123	0,864	8,16%
FCP IRADETT 50	AFC	15/05/2008	11,940	11,915	1,497	14,02%
FCP IRADETT 100	AFC	15/05/2008	13,658	13,558	2,835	26,05%
FCP IRADETT CEA	AFC	15/05/2008	12,713	12,544	2,311	21,92%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	15/04/2008	** 104,150	103,021	5,434	5,42%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	16/09/2008	** 106,031	104,088	5,348	5,31%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	16/09/2008	** 107,112	105,672	6,038	5,99%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	-	13,448	13,491	2,916	27,57%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 062,985	1 051,242	32,221	3,16%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 423,764	5 335,875	335,875	6,72%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	-	** 113,931	111,013	11,013	11,01%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	-	** 107,787	102,957	2,957	2,96%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 044,665	1 031,691	31,691	3,17%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	104,665	104,425	4,425	4,43%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	496,199	495,178	-4,822	-0,96%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 110,981	107,984	7,984	7,98%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	-	104,958	104,081	4,081	4,08%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,122	100,150	0,150	0,15%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,128	100,147	0,147	0,15%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	100,132	100,147	0,147	0,15%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF :
Mr. Mohamed Ridha CHALGHOU

IMPRIMERIE

**du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS